

**Arrêté fixant la composition du jury du concours de recrutement
dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B
par la voie interne**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2023

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;
- Vu Le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;
- Vu Le décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'État ;
- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;
- Vu L'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 1^{er} février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury du concours pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B, par la voie interne, est constitué comme suit :

Président

Monsieur Saïd MEDDAH Rectorat d'Amiens (80)
Chef de la division des affaires financières

Vice-présidente

Madame Delphine PLUQUET Rectorat d'Amiens (80)
Attachée principale d'administration de l'État

Membres du jury

Monsieur David BATTUT Collège Amiral-Lejeune d'Amiens (80)
Attaché principal d'administration de l'État

Madame Valérie BEFFY Collège Maréchal-Leclerc-de-Hautecloque de Beaucamps-le-Vieux (80)
Personnel de direction

Madame Delphine BERNARD Lycée Paul-Langevin de Beauvais (60)
Personnel de direction


Monsieur Jean-Pascal BERNARD Rectorat d'Amiens (80)
Attaché principal d'administration de l'État

Madame Stéphanie BLONDEAU Collège Jean-Racine de Château-Thierry (02)
Attachée d'administration de l'État

Monsieur Aurélien BOCQUILLON <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Collège Simone-Veil de Cauffry (60)
Monsieur Nicolas BRULÉ <i>Personnel de direction</i>	Collège Compère de Breteuil (60)
Monsieur Fabien CAHARD <i>Attaché d'administration de l'État hors classe</i>	Lycée La Hotoie d'Amiens (80)
Monsieur Romain DELARUELLE <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Amadine DELIGNIÈRE <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Lycée Robert de Luzarches d'Amiens (80)
Madame Noémie DEWEZ <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Isabelle DUPRÉ <i>Personnel de direction</i>	Collège Henry-de-Montherlant de Neuilly-en-Thelle (60)
Monsieur Mohamed EL JILALI <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Daphnée FERET <i>Personnel de direction</i>	Lycée Édouard-Gand d'Amiens (80)
Madame Delphine GEOFFROY <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Lycée Jean-Rostand de Chantilly (60)
Monsieur Grégoire HAMARD <i>Personnel de direction</i>	Collège Gabriel-Hanotaux de Saint-Quentin (02)
Madame Maylis JEANNEST <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	DRAJES d'Amiens (80)
Monsieur Laurent LARROCHE <i>Personnel de direction</i>	Collège Les Frères Le-Nain de Laon (02)
Monsieur Rachid LASRI <i>Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>	Lycée Jean-Baptiste-Delambre d'Amiens (80)
Monsieur Nicolas LECLERC <i>Personnel de direction</i>	Collège Ferdinand-Buisson de Grandvilliers (60)
Monsieur Matthieu LEFRANC <i>Secrétaire général</i>	GIP FORINVAL d'Amiens (80)
Madame Christine LEROY <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Patrice PERTIN <i>Personnel de direction</i>	Lycée Jean-Baptiste-Delambre d'Amiens (80)
Madame Emilie RAGOT <i>Personnel de direction</i>	Lycée Le-Corbusier de Soissons (02)
Madame Sandrine RUHL <i>Personnel de direction</i>	Collège Louise-Michel de Villeneuve-Saint-Germain (60)
Monsieur Pierre TREVISAN <i>Personnel de direction hors classe</i>	Lycée Paul-Langevin de Beauvais (60)
Madame Sylvie WARIN <i>Personnel de direction</i>	Collège les Fontainettes de Saint-Aubin-en-Bray (60)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 13 février 2023


Raphaël MULLER